



ACTE D'ENGAGEMENT



Appel d'offres n° 2026/002

Objet :

**Sécurisation des accès du siège de la
CAISSE DE SECURITE SOCIALE DE MAYOTTE**

NOTA : Cet Acte d'Engagement sera à compléter par chaque concurrent

OBJET DE LA CONSULTATION ET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

Objet de la consultation

Le marché regroupe la fourniture d'un ensemble de matériels et de logiciel spécifique livrés avec pose, migration et toutes prestations et sujétions. Toutes les fournitures et mises en œuvre nécessaires au parfait achèvement des ouvrages.

Le candidat devra proposer et détailler dans le mémoire technique les modes opératoires pour la migration du logiciel et la méthode qu'il préconise pour assurer la fourniture et les prestations les mieux adaptées.

Le candidat doit assurer la continuité des services sur le système de contrôle d'accès existant afin de permettre la sécurisation des locaux.

Le candidat fera une visite obligatoire du site (attestation de visite fournie par la CSSM et à joindre avec son offre)

Marché adapté :

Le présent marché sera passé selon la procédure adaptée.

Elle est soumise aux dispositions de l'arrêté du 19 juillet 2018 portant règlement sur les marchés des organismes de Sécurité Sociale et renvoyant aux articles L.2123-1 et R.2123-1 du code de la commande publique

Code CPV principal est :

45315300-1 Installations d'alimentation électrique

Allotissement :

Non alloti.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Identification et engagement du candidat :

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du présent marché ; le règlement de la consultation, les cahiers des charges, et conformément à leurs stipulations,

Le signataire :

A) s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

Dénomination sociale du candidat :

Adresse de la société :

Adresse électronique :

Numéro téléphone Télécopie

Numéro SIRET

B) engage la société sur la base de son offre ;
Dénomination sociale du candidat :
Adresse de la société :
Adresse électronique :
Numéro téléphone Télécopie
Numéro SIRET

C) l'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;
Nom et Dénomination sociale de chaque membre du groupement :
.....
.....
.....

Adresse de la société :
Adresse électronique :
Numéro téléphone :Télécopie
Numéro SIRET :
Mandataire de l'ensemble du groupement :
.....

Le prix :

Ils sont réputés comprendre toutes les prestations exigées par le C.C.T.P.
Aucun supplément ne sera admis au titre du présent marché.

Montant en chiffre hors TVA en euros, comprenant toutes les prestations prévues dans les cahiers des charges (dépose, installation, essais, etc)	€
--	---

Le candidat doit détailler son prix dans un bordereau en complément de l'acte d'engagement.
Celui-ci est à joindre à l'acte d'engagement.

Tous les prix sont réputés comprendre toutes charges fiscales, parafiscales ou autres, frappant obligatoirement la prestation, des frais de déplacement, de transport, du coût des produits et de matériels nécessaires à l'exécution de celle-ci, de sorte qu'aucune plus-value ne puisse s'y ajouter.

Ils sont également réputés comprendre toutes les prestations exigées par le C.C.T.P.
Aucun supplément ne sera admis au titre du présent marché.

Répartition des prestations (en cas de groupement) :

Désignation des membres du groupement	Prestations exécutées par les membres du groupement	
	Nature de la prestation	Montant TTC de la prestation

Compte (s) à créditer :

L'organisme se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

- Nom de l'établissement :
- Numéro de compte :

La durée du marché :

Le marché est établi pour une durée de 6 mois à compter de sa notification.

SIGNATURE DE L'OFFRE PAR LE CANDIDAT

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signataire	Signature

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Pouvoir adjudicateur :

Caisse de sécurité sociale de Mayotte
route nationale 1, ZI Kawéni
97 600 MAMOUDZOU
Tél. : 0269 61 91 91
Mail : achatsmarches@css-mayotte.fr

Représentant de l'organisme :

La Directrice Générale de l'organisme ou ses délégataires

Comptable assignataire des paiements :

Le Directeur comptable de l'organisme

DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée.

A, le

Le pouvoir adjudicateur

NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire. Elle consiste en la remise d'une copie du marché au titulaire. Cette copie est revêtue de la mention « Exemplaire unique » afin de servir en cas de cession ou de nantissement de créance.

Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent marché

A Le

Notification par e-mail

Envoi de la copie certifiée conforme par e-mail

Le à l'adresse suivante